

**ETUDE DOSSIER FERME CORNILLET - HILLION**  
**soumis à consultation du public du 13 novembre au 13 décembre 2019**

**LE DOSSIER COMPORTE DEUX ERREURS MANIFESTES**

**1- Le nombre de truies présentes sera au minimum de 283 et non 210**

Parce que pour produire les 6500 porcelets post-sevrage il faut au minimum 283 truies.

En effet, avec 23 porcelets sevrés en moyenne par truie, pour produire 6500 porcelets (annoncés dans le dossier) il faut au minimum  $6500 / 23 = 283$ .

Au minimum car il y a forcément des pertes.

Nous tenons compte de 283 TRUIES présentes bien qu'en réalité ce sera près de 300 TRUIES présentes.

**2- Le bilan agronomique ne tient pas compte de la fertilisation équilibrée, pourtant calculée dans le dossier : 7572 N**

Or cette fertilisation équilibrée est la base du 5<sup>ème</sup> Plan d'Action Directive Nitrates obligatoire pour tous les agriculteurs depuis 2015.

De plus, chez l'éleveur à façon, il n'y a pas d'étude de la fertilisation.

**COMMENTAIRE :**

En tenant compte de ces deux corrections, l'azote total produit par l'élevage sera :

		TOTAL Kg / N
TRUIES	283x14,5(réf.corpen)	= 4103
PORCELETS POSTSEVRAGE	6500 x 0,39(dossier)	= 2535
PORCS CHARCUTIERS PostSevr	900 x 2,60(dossier)	= 2340
PORCS CHARCUTIER PostSevr (2)	3140x 2,76(dossier)	= 8666
AZOTE TOTAL Déjections		= 17644
AZOTE Engrais acheté		= 2883

De ces 17644 kg/N produits par l'élevage, il faut retirer 10200 kg/N exportés sur les fermes voisines et la COOPERL. Il reste donc  $17644 - 10200 = 7444$  kg/N épandus sur les cultures de l'exploitation, auxquels il faut ajouter 2883 kg/N d'engrais acheté.

Ce qui fait au total  $7444 \text{ kg/N} + 2883 \text{ kg/N} = 10327 \text{ kg/N}$  épandus sur les cultures.

**BILAN AGRONOMIQUE ACTUEL :**

Total apports N sur cultures	10327 kg/N	
Besoins fertilisation équilibrée	7572 kg/N	
<b>EXCEDENT AZOTE</b>	<b>2755 kg/N</b>	<b>Soit à l'ha 2755 : 54 = 51 kg/N</b>
<b>EXCEDENT NITRATES</b>	<b>2755 x 4</b>	<b>Soit 11020 NO3</b>
		<b>Soit à l'ha 11020 : 54 = 204 kg NO3</b>

## **CONCLUSION GENERALE**

Avec cet excédent, le projet tel que soumis à consultation ne peut pas être accepté, d'autant que les rendements de 80 quintaux de blé et de 90 quintaux de maïs à l'ha ne sont pas crédibles.

Une analyse du PH, du taux d'humus et du phosphore des différentes parcelles doit être réalisée.

## **SOLUTION**

Il faut

- Soit réduire le cheptel
- Soit élargir le plan d'épandage
- Soit remplacer le bâtiment caillebotis pour un bâtiment sur paille, d'autant que la paille produite sur l'exploitation est suffisante.

André POCHON